



© X. Oliviero

la lettre  
des organisateurs  
N° 17  
juillet → sept. 2009

les francas

L'éducation en mouvement !

# grandir!

loisirs éducatifs & territoires

rédito

**L**e dispositif d'accompagnement éducatif va effectuer sa troisième année. Assisterons-nous à la généralisation annoncée dans tous les collèges et toutes les écoles, ou bien restera-t-il attaché principalement aux collèges et aux écoles des zones prioritaires ? Qu'il existe en l'état ou qu'il se développe davantage, l'émergence de ce dispositif a permis, pour le moins, de rétablir un dialogue avec le ministère de l'Éducation nationale à propos des activités complémentaires à celles d'enseignement.

Sans se substituer à la fonction de l'école, l'espace périscolaire doit être identifié et reconnu comme contribuant au développement et au renforcement de compétences pour les enfants et adolescents qui le fréquentent.

Si l'accompagnement éducatif, dans son visage actuel, demeure principalement centré sur le

renforcement des acquisitions scolaires, c'est souvent par absence de propositions venant de l'extérieur de l'établissement. Les acteurs du périscolaire doivent saisir toutes les occasions pour faire connaître les activités ainsi que les domaines dans lesquels des projets peuvent se construire.

Ce dialogue de proximité doit permettre le désenclavement de chacun des espaces, sans confondre, bien naturellement, les fonctions et les rôles de chacun. Au-delà du champ institutionnel, il est important que les enseignants et les animateurs aient des occasions de dialoguer, voire de faire ensemble.

Au plan local comme au niveau départemental des initiatives adaptées doivent être prises rapidement en concertation et en partenariat avec les différents acteurs.

● **Alain Favier**  
Délégué Général Adjoint



© A. Zenith



# De l'accompagnement éducatif à la globalité

**L'accompagnement éducatif fait sa troisième rentrée scolaire, au collège et dans les établissements du primaire et d'éducation prioritaire.**

**A**ssociation éducative complémentaire de l'enseignement public, la Fédération nationale des Francas a finalisé durant l'été, avec le ministère de l'Éducation nationale, son engagement pour suivre le développement de l'accompagnement éducatif, s'impliquant ainsi, comme elle le fait depuis plus de soixante ans, dans la construction de nouvelles réponses éducatives (voir texte ci-contre). Elle le réalise en référence à sa conception de l'éducation. Elle le fait, forte de l'expertise développée depuis de nombreuses années sur les projets éducatifs de territoire et leur articulation aux projets d'écoles et aux projets d'établissements. Elle le fait, forte de son expérience pédagogique sur de nombreux champs de pratiques qu'elle mobilise dans le temps scolaires, dans les ateliers relais, par exemple et hors temps scolaires. Elle le concrétise, forte de son réseau d'organismes implantés localement et présents, quotidiennement, depuis plusieurs années dans les temps et espaces scolaires, et complémentaires à ceux-ci, dans les temps et espaces périscolaires notamment.

## L'éducation est notre raison d'être

Les Francas fondent leur projet sur une conception d'une éducation globale et continue.

Ils n'ont cessé de faire valoir que « l'éducation comprend toutes les influences qui peuvent

s'exercer sur l'individu pendant sa vie ». Ainsi, toute action éducative doit être considérée comme une contribution s'inscrivant dans la globalité et la continuité de l'éducation. Les enfants et les adolescents sont donc soumis à une diversité d'influences involontaires qui concourent à leur éducation. Les médias illustrent tout particulièrement ce fait.

Force est de constater que cette conception a alimenté bon nombre de dispositifs, tant au sein de l'espace scolaire qu'à sa périphérie immédiate, accompagnant l'École dans ses missions. Cette conception a également entraîné une diversité d'acteurs à se préoccuper de la question éducative, à innover, à construire des concepts tels que complémentarité, continuité, convergence éducative, provoquant progressivement une évolution des réponses éducatives publiques, une évolution du système éducatif.

L'accompagnement éducatif peut en être une nouvelle, en ce sens où la puissance publique exprime sa détermination à prendre en compte des temps non consacrés à l'enseignement, à mieux articuler les temps scolaires et périscolaires, mettant en avant, en référence au socle commun de connaissances et de compétences, des objectifs tant scolaires qu'éducatifs.

## Des priorités éducatives et sociales

À Nantes, lors du dernier congrès de notre Mouvement, parmi les orientations formulées, plusieurs exprimaient les priorités de l'accompagnement éducatif : agir en direction des 9 / 16 ans, les adolescents collégiens ; agir en direction des enfants et des adolescents les plus éloignés des ressources éducatives ; agir avec l'École, l'institution et ses acteurs et avec les parents pour le développement de politiques éducatives locales où une action publique volontariste garantisse que chaque enfant, chaque adolescent, chaque élève, chaque collégien, puisse bénéficier d'activités éducatives de qualité, là où il apprend, là où il vit.

Sans utiliser exactement les mêmes mots, nous partageons la nécessité de renforcer les réponses éducatives publiques pour favoriser la réussite du plus grand nombre, pour répondre à une forte demande sociale de prise en charge des élèves après les cours.

Nous le revendiquons depuis longtemps, nous le mettons en œuvre localement avec les organisateurs de la fédération. Nous voyons donc dans l'accompagnement éducatif, une reconnaissance institutionnelle et une illustration de notre complémentarité à l'enseignement public.

## Participer à l'évolution du système éducatif

Depuis plusieurs décennies, les associations complémentaires et les collectivités locales se sont impliquées dans la construction et la mise

## → L'accompagnement éducatif en chiffres

Selon l'enquête menée par le ministère de l'Éducation nationale en mai 2009.

• **725 434 collégiens du public, soit 30,7 % des effectifs, bénéficient du dispositif dans 5 104 collèges ;**

plus de 3,4 millions d'heures sont ainsi consacrées à l'accompagnement éducatif et sont assurées par **113 057 intervenants**, dont 60 % d'enseignants, ce qui permet un taux d'encadrement moyen d'un intervenant pour six collégiens.

• **147 014 élèves des écoles élémentaires publiques prioritaires** bénéficient du même dispositif, soit 26,9 % des élèves des écoles en RAR (réseau ambition réussite) et 24 % des

élèves des écoles en RRS (réseau réussite scolaire). **2 640 écoles** y participent ; **178 écoles élémentaires** hors éducation prioritaire font également partie du dispositif. **22 944 intervenants**, dont 73,1 % d'enseignants, permettent un taux d'encadrement moyen d'un intervenant pour six écoliers.

• Dans les collèges publics, l'**aide aux devoirs** représente 65,1 % de ces activités, la **pratique artistique et culturelle** 20,7 %, la **pratique sportive** 10,4 % et les **langues vivantes** 3,8 %.

• Dans les écoles élémentaires publiques de l'éducation prioritaire, les **698 767 heures d'accompagnement** sont réparties comme suit : 62 % pour l'aide au travail scolaire, 26,1 % pour la pratique artistique et culturelle et 11,9 % pour la pratique sportive.



# ement ité de l'éducation



en place d'une offre éducative dans et hors l'école. Des politiques et des dispositifs publics ont conduit à l'émergence de projets éducatifs locaux, de politiques éducatives territorialisées. Ces expériences sont des ressources précieuses pour l'élaboration et l'application de projets d'accompagnement éducatif avec les établissements scolaires et les différents acteurs des territoires, dès lors que l'accompagnement éducatif est un élément articulé aux autres réponses d'accueil des enfants et des adolescents.

Comme le mentionnaient deux inspectrices générales lors du séminaire académique de Créteil, l'accompagnement éducatif est un « véritable levier pour faire évoluer le système éducatif ».

Dans le respect des responsabilités des différents acteurs, c'est dans cette perspective que nous situons notre partenariat dans l'élaboration de projets locaux d'accompagnement éducatif. Partenariat que nous souhaitons « prospectif, créatif, imaginatif et innovant » pour reprendre une autre expression de ce séminaire.

Parce que l'accompagnement éducatif est l'occasion d'une rencontre formalisée avec les différents acteurs, dont les collectivités pour les transports et l'utilisation des équipements notamment.

Parce que l'espace scolaire, intégré à la vie sociale locale, fait référence, pour les familles qui expriment leur satisfaction de voir l'École servir de cadre commun, à des activités en-dehors du temps scolaire.

Parce que l'accompagnement éducatif permet, pour les collégiens, la construction d'un parcours éducatif intégrant apprentissages, acquisitions de connaissances, de compétences et approfondissement, réinvestissement dans des situations diverses et différentes, petits groupes, autres adultes référents, pratiques pédagogiques diverses.

Parce qu'il donne aux élèves l'occasion de considérer l'École comme un lieu de valorisation et de réussite dans un autre contexte que celui des seules activités scolaires.

Parce qu'il permet d'instaurer d'autres espaces de vie que le seul espace classe au sein du collège.

Parce qu'il renforce la mise en relation des collégiens, notamment les plus éloignés, avec les pratiques culturelles, les nouvelles technologies de l'information...

Pour toutes ces raisons, l'accompagnement éducatif peut être un formidable vecteur pour la réussite des adolescents.

Bien sûr il convient d'être attentif à établir la cohérence et la continuité entre les temps d'enseignements et les pratiques développées dans les autres moments, à l'équilibre des différents domaines proposés, à l'accès de tous pour garantir la nécessaire mixité sociale sur ces temps-là également ; autant d'éléments, et la liste n'est pas exhaustive, à travailler dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets locaux.

Comme le mentionne la circulaire de rentrée, les associations complémentaires peuvent « *intervenir, entre autre, dans l'aide à l'élaboration de projets et dans la formation des intervenants* ». Les différentes expériences présentées dans ce numéro en témoignent. Elles illustrent également notre possible contribution à la mise en place d'ateliers dans différents domaines, et de modes d'accueil et formes pédagogiques au service de la vie des collégiens dans l'espace scolaire.

Nous faisons preuve, ainsi, de notre contribution directe au système éducatif. ●

## → Participer à l'accompagnement éducatif

- Mobilisation du réseau des organisateurs locaux fédérés agissant pendant les temps périscolaires dans les premier et second degrés.
  - Développement d'un programme d'actions éducatives en direction des collégiens.
  - Formation des acteurs (professionnels et bénévoles), intervenants des temps scolaires et périscolaires.
  - Production et diffusion de ressources pour la mise en œuvre au niveau local :
    - . de contenus d'activités (ADSTI, art, éducation au patrimoine, ERE...)
    - . de formes d'accueil et d'animation avec les collégiens (radio, ATEC, Cyber-R@llye, Chantier de jeunes, Concours d'affiches...).
  - Développement d'une instance nationale de pilotage du programme « accompagnement éducatif » associant les représentants académiques de la Fédération.
  - Création d'un intranet national dédié à l'accompagnement éducatif.
  - Organisation d'un programme de séminaires nationaux et académiques traitant des liens entre temps scolaire et temps périscolaire dans le cadre de l'accompagnement éducatif.
- (Avenant à la convention pluriannuelle sur objectifs entre le ministère de l'Éducation nationale et la Fédération nationale des Francas, relatif à l'accompagnement éducatif)

# Rencontre avec les sciences

Ouvert à tout groupe d'enfants ou d'adolescents (centres de loisirs, clubs, écoles, collèges...) le Cyber r@llye scientifique<sup>1</sup> permet de pratiquer et de créer des activités scientifiques et techniques en s'initiant aux usages de l'Internet. Cette action peut être mise en œuvre dans le cadre de l'accompagnement éducatif.



<sup>1</sup> – Cette action se déroule en mai autour de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (Unesco). Elle est organisée par les Francas en partenariat avec l'Association française d'astronomie et avec le soutien de la Délégation aux usages de l'Internet et d'Internet sans crainte.

Les sciences et technologies sont au cœur du quotidien (communication, transport, développement durable, santé, météorologie...). Pourtant elles souffrent souvent d'une représentation négative. Une société démocratique ne peut se satisfaire d'une science rejetée par le citoyen et réservée aux experts. Aussi est-il indispensable de donner à tous l'envie, le plaisir et la possibilité de découvrir, de comprendre et de s'approprier ces connaissances évolutives.

Développer la curiosité, donner des repères et des méthodes de recherche, sont les premières étapes pour y parvenir, pour affronter leur complexité et lutter contre l'irrationnel. Le Cyber r@llye scientifique s'inscrit dans ce cadre.

Il répond à plusieurs objectifs du socle commun de l'Éducation nationale sur lequel s'adosse l'accompagnement éducatif. Nous citerons, entre autres, le fait de permettre une représentation

cohérente du monde et la compréhension de l'environnement quotidien ; la description du monde réel et les changements induits par l'activité humaine ; la multiplication de l'observation et de l'expérimentation ; les interactions avec les autres ; l'apprentissage sûr et critique des techniques de l'information ; le développement du goût pour la recherche et l'échange d'informations ; l'accompagnement des enfants et des adolescents pour qu'ils aient une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible...

## Comment participer ?

Le Cyber r@llye scientifique se déroule en plusieurs phases :

- novembre à janvier : mobilisation des groupes et amorce de projets de sensibilisation sur les sciences, les techniques, l'environnement et Internet ;
- février : clôture des inscriptions ;
- janvier à avril : création et proposition des défis ; en parallèle, étude des propositions par un comité scientifique et retour vers les jeunes pour les aider ;
- fin avril : diffusion et partage des défis via Internet ;
- mai : résolution successive par chacun des groupes de trois défis proposés par les autres groupes puis du défi final national. C'est le moment d'échanges entre les jeunes eux-mêmes et avec des scientifiques, via les technologies de l'information et de la communication. Le Cyber r@llye se termine par la proclamation d'un palmarès.

● **Hervé Prévost**

cyberallye@francas.asso.fr  
www.cyberallyefrancas.fr

## Lecture et écriture, ou comment prendre du plaisir dans l'expression

Les statistiques confirment que si une grande majorité d'enfant maîtrise la technique du décodage de la langue écrite, plus de la moitié de ceux entrant en sixième ne maîtrise pas la lecture experte. Nous savons que pour devenir lecteur, il faut avoir un environnement culturel propice : être témoin d'actes de lecture, être associé à des pratiques de lecture, avoir un statut de lecteur reconnu et valorisé... Ces conditions ne sont pas suffisantes mais sont nécessaires.

Pour les Francas, la présence de l'écrit au sein des structures de loisirs est essentielle. Ils ont développé des outils pédagogiques et accompagné la réflexion au sein des équipes pour que les espaces de lecture deviennent véritablement des lieux de vie, de créativité. Mettre les enfants en situation de lecteurs contribue à renforcer les compétences énoncées dans les programmes scolaires : maîtriser les différents types d'écrits, décoder et comprendre un texte

*L'école constitue le socle indispensable pour acquérir les apprentissages fondamentaux de la lecture. Mais elle ne peut à elle seule proposer régulièrement des situations variées mettant l'enfant et l'adolescent en présence d'écrits divers. C'est dans les temps de la famille et des loisirs que nous devons favoriser et prolonger ces activités.*

simple, imaginer la suite d'une histoire... L'accompagnement éducatif vise à répondre à ces objectifs.

### Se découvrir dans les livres

Avec un public issu de milieux divers, des niveaux hétérogènes et des âges très diversifiés, le centre de loisirs et ses activités périscolaires et extrascolaires, est un espace privilégié permettant des interactions entre les différents groupes d'enfants, et de la coopération.

Durant les ateliers lecture, chacun entre dans les diverses formes d'écrits et se construit ses propres chemins littéraires, trouve les styles qui l'intéressent : documentaires, théâtre, légendes, etc. Le « mauvais

lecteur » peut s'approprier le livre de manière différente et l'enfant lecteur est valorisé face à ses camarades. Le livre est également prétexte à engager des discussions pour exprimer et défendre son avis.

Lire c'est se procurer du plaisir, s'émanciper et découvrir d'autres univers. C'est se construire des repères et pouvoir s'inscrire dans la société de manière lucide et avisée. C'est en variant les propositions et les mises en situations que nous amènerons les enfants et les adolescents à considérer la lecture, à en maîtriser les subtilités, pour leur donner, ou redonner, le goût de lire et écrire.

● **Anne-Lyse Sanchez**

francas39@wanadoo.fr

# Les radios de collégiens dans le cadre de l'accompagnement éducatif

*Considérant les évolutions de la société et la situation des enfants et des adolescents au regard de la place qui devrait leur être faite, l'animation autour du média radio semble être un moyen performant pour développer les compétences nécessaires à l'apprentissage et à l'exercice de la citoyenneté. Deux grandes orientations guident les démarches d'animation : l'appropriation active de l'information et la participation des adolescents eux-mêmes.*

L'information participe de la maîtrise de l'environnement, de l'identité mémorielle, de la mise à jour des connaissances, de l'anticipation. La maîtrise des différents registres de l'information, la capacité à les utiliser, composent des enjeux éducatifs de premier ordre, face auxquels il est indispensable que les adolescents puissent prendre une posture d'acteurs plutôt que d'auditeurs passifs. Cette période de la vie, faite de changements, de déconstruction, de reconstruction, doit aussi être celle de l'affirmation des opinions, de la construction des arguments, du plaisir de s'exprimer et de communiquer.

Pour cela, les méthodes actives doivent être privilégiées : elles permettent l'élaboration de repères tout en réalisant une action valorisante. La participation, compétence indispensable à la vie sociale, va favoriser l'implication individuelle et la construction d'un esprit collectif.



Enfin, la radio est un formidable outil de découverte de son environnement : rencontre d'acteurs de la vie locale, enquête sur les traces de civilisation ou développement de sujets liées aux questions de l'actualité.

## Des modalités de mise en œuvre

Il existe une réelle correspondance entre les sujets potentiels d'émissions ou de reportages, et les éléments du programme scolaire : maîtrise de la langue française, des techniques usuelles de l'information et de la communication, culture humaniste, compétences sociales et civiques, autonomie et initiative.

La Fédération nationale des Francas réalise, en 2009, un site web de découverte de la radio comprenant divers registres : les principes, les intérêts, les ressources, ainsi que plusieurs témoignages issus d'équipes de « radios Francas ». Il sera accessible au mois de novembre depuis le site des Francas ([www.francas.asso.fr](http://www.francas.asso.fr)).

L'association des Francas de Normandie a réalisé un site présentant un certain nombre de productions faites dans des collèges, souvent dans le cadre d'ateliers relais : <http://www.radiofrancas76.fr>

D'autres expériences, par exemple dans le Tarn, le Maine-et-Loire, ou le Gard, sont accessibles sur les sites Internet des associations départementales des Francas. ●



© E. Dupuyron

Le spectacle s'inscrit dans une démarche de participation et de responsabilisation de l'individu. L'enfant ou l'adolescent doit connaître et comprendre les conséquences de ses actes. Au-delà des questions sanitaires, « Tranches d'Avis » est un espace d'expression et de débat portant sur l'ensemble des problématiques liées à la préadolescence et l'adolescence.

Plus particulièrement ancré dans les collèges et les lycées, ce projet est une contribution originale et ludique à certains des objectifs fondamentaux définis par le ministre de l'Éducation nationale dans le décret du 11 juillet 2006 : « l'acquisition de compétences sociales et civiques », et « l'accession à l'autonomie et à l'acquisition de l'esprit d'initiative ».

Hormis ces établissements, cette action peut être développée dans n'importe quel lieu accueillant les jeunes, urbain ou rural : associations, foyer de jeunes travailleurs...

## « Tranches d'Avis », spectacle de prévention

*Ce projet, animé et coordonné par les Francas de Poitou-Charentes répond à leur volonté de ne pas réduire la santé de l'adolescence à une approche médico-sociale. Pour eux c'est l'affaire de tous et, en particulier, des adolescents eux-mêmes.*

### Les buts

« Tranches d'Avis » est un véritable outil de travail pour les équipes éducatives dans le cadre de leur projet d'établissement, en lien avec le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Il aide les adultes à repérer les carences d'information des jeunes, et, dans le même temps, il permet aux jeunes de prendre conscience des comportements individuels ou collectifs face à des conduites à risques en les amenant à se positionner personnellement. La mise en scène de situations puisées dans la réalité facilite l'identification et les débats. C'est aussi un moyen pour eux de donner leur opinion sur les aspects affectifs de leur vie, ainsi que sur leurs relations avec leurs pairs et leur environnement.

### L'application

Chaque représentation s'adresse à un groupe d'environ trente jeunes. C'est un spectacle interactif puisque ces jeunes sont successivement spectateurs et acteurs. Chaque tranche de vie, ou improvisation théâtrale, dure de dix à vingt minutes. Elle représente un événement puisé dans la réalité quotidienne, illustrant diverses problématiques (usage de toute drogue, comportement à risque...). Après un résumé de la saynète, une question ouvre le débat. L'intérêt d'utiliser l'outil théâtre d'improvisation est de permettre une adaptation et une créativité permanente par rapport à la situation, au public, au thème, aux comportements.

### ● Patricia Langoutte

Déléguée nationale chargée de la région Poitou-Charentes  
[francas.poitou.charentes@wanadoo.fr](mailto:francas.poitou.charentes@wanadoo.fr)



# Le CLAC : havre de liberté et de projets pour jeunes collégiens ?

*Le centre de loisirs associé au collège (CLAC) de Plaisance dans le Gers fonctionne depuis 2003. Farid El Ferguigui est son directeur depuis plusieurs années.*



ici, bien que nous soyons en milieu rural, nous sommes le chef-lieu du canton. Par le biais du CLAC nous touchons près de la moitié des 200 élèves du collège. Notre ambition peut paraître simple : donner aux jeunes collégiens la possibilité de participer à des activités et à des projets élaborés collectivement. Mais nous leur offrons une palette très large, par petits groupes de quatorze volontaires maximum.

**grandir ! : Quelles sont les idées pour cette année ?**

Danse, tir à l'arc, cirque, percussions, arts plastiques, sorties VTT, kayak... Ces projets, qui peuvent sembler ambitieux, ne sont possibles que par l'intervention de nombreuses personnes issues du milieu associatif local, ou de l'équipe éducative. Le professeur de Sciences et Vie de la Terre, également diplômé d'état de canoë-kayak, peut animer des séances. C'est à ce titre et sous couvert du club local, qu'il assure le suivi des séances à la piscine municipale.

**grandir ! : Toutes les activités ne se déroulent donc pas au collège ?**

Non. Nous bénéficions des équipements culturels et sportifs de la commune à proximité du collège. Normalement nous ne pouvons pas bouger durant la pause méridienne, sauf à titre exceptionnel. Mais nous disposons d'une grande souplesse de fonctionnement. Par exemple, la séance de kayak est prévue de 17 h à 19 h alors qu'habituellement les activités cessent à 18 h.

**grandir ! : Comment se passe le transport scolaire ?**

C'est le point faible de notre projet car les élèves qui doivent prendre le bus n'ont pas la possibilité de profiter des activités du soir. Certains parents acceptent de venir les chercher mais c'est marginal. Néanmoins, il y a beaucoup de familles qui, résidant dans la commune, n'utilisent pas le transport scolaire.

**grandir ! : Comment est financé le CLAC ?**

Il est organisé par l'association locale Loisirs-enfance de Plaisance. Il constitue un axe de développement de la politique enfance jeunesse conduite par l'association depuis presque vingt ans. Nous sommes soutenus par la communauté de communes et par la municipalité. Les familles sont adhérentes pour l'année et après, tout est gratuit.

**Réactions de jeunes**

« Déjà à l'école primaire nous allions au centre de loisirs associé à l'école (CLAE). [...] Il y a quand même une grande différence entre les deux structures. [...] Du point de vue de l'autonomie, nous sommes plus libres, nous pouvons sortir du collège et on a plus de choix. »

**grandir ! : Peut-être dis-tu cela parce que tu as pu acquérir plus d'autonomie en grandissant ?**

Je ne suis pas d'accord. On avait déjà beaucoup de possibilités au CLAE. C'est presque pareil mais c'est vrai (clin d'œil !) on est des ados maintenant...

● Farid Elferguigui  
loisirs-enfance@wanadoo.fr



## Jeux de société et CLAC !

*David Hernandez dirige à Toulouse l'association Loisirs Enfance dans le quartier Moscou (ALEJM).*

Depuis février 2006, l'association fait fonctionner un centre de loisirs associé au collège (CLAC) dans l'établissement Jean-Pierre Vernant.

Presque tous les élèves de l'école publique entrent en 6<sup>e</sup> dans ce collège qui accueille sept cents élèves.

Connaissant la structure et le fonctionnement du centre de loisirs associé à l'école (CLAE), ce sont les familles qui ont sollicité l'ALEJM pour ouvrir un CLAC à la place du Foyer socioéducatif (FSE) inactif.

La particularité du CLAC : animer un lieu d'accueil pour les jeunes collégiens. Cet espace est central et connu de tous. Tous les jours durant l'inter-classe de midi, les jeunes, à majorité des garçons, s'y réunissent autour de jeux de société.

En plus, ils peuvent maintenant se retrouver dès le vendredi après-midi et durant le week-end à la ludothèque du quartier. Des clubs autour des sports collectifs ont également été mis en place.

**Spécificité**

Le conseil général de Haute-Garonne participe au financement du CLAC sur le volet prévention. Une ligne budgétaire « Temps Loisirs Prévention Jeunes » a été créée. Le CLAC s'étant substitué au FSE, il bénéficie de son organisation, de sa couverture



juridique et de son assurance. Une passerelle existe entre le CLAC et le centre de loisirs qui accueille de nouveaux ados / pré-ados. Ces derniers peuvent y concevoir des projets de mini-camps et de sorties.

● David Hernandez  
alejm2@wanadoo.fr

*Le CLAE, centre de loisirs associé à l'école, est une forme particulière de centre de loisirs, imaginé dans les années 1970 par des enseignants militants des Francas et reconnu par circulaire du ministère de l'Éducation nationale en 1973. Il fonctionne dans l'école le matin, le midi et le soir. Il est soumis à la présence d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique, d'une équipe d'animation qualifiée et au respect d'un taux d'encadrement.*

#### Le CLAE, qu'est-ce que c'est ?

Les principales missions sont :

- 1 – Assurer la continuité entre les heures et les jours d'ouverture scolaire et les heures et les jours de loisirs des enfants
- 2 – Développer des activités en ayant le souci de les inscrire dans la réalité locale
- 3 – Rechercher une cohérence dans l'intervention éducative des différents acteurs
- 4 – S'appliquer à être complémentaire dans les activités proposées en prenant en compte les rythmes de vie.

Le CLAE se distingue des autres formes d'accueil pratiquées dans les écoles par cette articulation des temps du matin, du midi et du soir et la recherche de cohérence éducative. La charte des CLAE de la ville de Toulouse précise que « le CLAE est une passerelle entre milieu familial, scolaire et extrascolaire. L'existence du CLAE permet un regard croisé et singulier avec les partenaires sur chaque

#### Un lieu de coéducation

Par définition, le CLAE associe les acteurs éducatifs. Il permet l'implication des familles comme au centre de loisirs, mais il « oblige » le regard d'autres acteurs éducatifs gravitant autour de l'école, à savoir les enseignants, le personnel de restauration, les animateurs... La connaissance mutuelle dissipe des conceptions mal fondées du rôle des uns et des autres. La municipalité voit son rôle éducatif conforté. L'aspect éducatif est en effet le dénominateur commun au CLAE et à l'école.

Cette implication est dépendante des conceptions éducatives de chacun, et surtout de la « force » du projet comme objet éducatif fédérateur. Une fois ceci posé on peut agir ensemble dans la carté.

#### Une complémentarité éducative réelle

Le CLAE doit animer son projet en prenant en compte l'approche du projet d'école. Il a donc l'opportunité de mettre en œuvre des animations originales, consolidant des acquis scolaires, en insistant sur leur dimension ludique. Cela fait parfois l'objet de véritables partenariats avec l'équipe enseignante, pour les questions artistiques ou sportives, mais aussi pour les sciences, l'écrit... Un projet scientifique peut être traité dans ses aspects disciplinaires en classe, et confié au CLAE la possibilité de multiplier les expériences permettant de vérifier ou d'infirmier les hypothèses. Un partenariat bien compris permet au CLAE de développer des actions autour du livre, de l'écrit en renforçant de façon ludique les apprentissages scolaires.

# Le CLAE : Centre de Loisirs de l'Accompagnement Éducatif ?

*enfant. Ce regard multiple permettra, dans l'intérêt de l'enfant, de trouver des réponses adaptées à ses besoins, par des modes d'organisation spécifique ». Le directeur du CLAE est invité aux conseils d'école, ou encore articule ses activités avec les dispositifs d'accompagnement à la scolarité. Il peut aussi saisir le dispositif de veille éducative. La grande majorité des écoles de Midi-Pyrénées est dotée d'un CLAE.*

#### Une organisation à préciser avec l'école

L'intervention dans l'école nécessite de caler avec l'équipe enseignante et la mairie de très nombreux points d'ordre fonctionnel.

#### Les locaux

Les configurations varient selon les situations. La charte des CLAE Toulousains précise qu'« il conviendra de prévoir un maximum d'espace indispensable (des espaces d'animation, de repos et détente, des espaces adultes pour les réunions et les échanges entre acteurs, et des espaces de rangement) ».

#### La responsabilité

L'enseignant est responsable de l'enfant pendant le temps scolaire. En-dehors de celui-ci, l'enfant est sous la responsabilité de la structure organisatrice du CLAE. Il convient avec l'équipe enseignante de bien organiser le transfert d'une responsabilité à une autre.

#### La restauration

Il est nécessaire de faire le point avec le personnel de restauration, le plus souvent municipal et le directeur de l'école, organisateur de certaines de leurs missions.

Bien d'autres éléments doivent être précisés. Ces quelques exemples montrent le besoin d'un cadre, et donc d'échanges préalables pour l'organiser.

Le temps du soir est souvent l'objet d'une réflexion commune avec les parents et l'équipe enseignante concernant les leçons et devoirs, ainsi qu'un éventuel accompagnement à la scolarité. Sans que le CLAE prenne nécessairement en main ce dernier, il peut être l'espace fédérateur permettant de trouver les meilleures organisations pour l'enfant.

Les exemples ci-dessus illustrent une complémentarité directe des espaces et contenus éducatifs, en pensant les actions pour que les apprentissages soient renforcés. Mais cette complémentarité opère aussi de façon indirecte, en permettant à l'enfant de souffler, de se reposer. L'accueil du CLAE le matin permet un lancement de la journée en douceur, et on sait que les apprentissages opèrent mieux quand l'enfant est reposé. De même, les phénomènes d'agressivité dans la cour de récréation ne disparaissent pas, mais sont souvent en recul quand un CLAE se crée.

On comprend que la mise en place d'un accompagnement éducatif de qualité est favorisée par l'existence d'un CLAE qui intègre les principaux aspects de l'accompagnement éducatif (prise en charge éducative de tous, articulation avec le temps scolaire, relation avec les acteurs de l'accompagnement à la scolarité...).

D'ailleurs, pour le clin d'œil, CLAE peut se décliner de deux manières : centre de loisirs associés à l'école ou de l'accompagnement éducatif...

La situation est nettement moins établie dans les collèges, mais des CLAC (centre de loisirs associé au collège) émergent en plusieurs endroits en s'appuyant également sur le dispositif d'accompagnement éducatif.

● François Popinel  
fpopinel@francasmp.com

# 3 initiatives pour la formation des acteurs éducatifs

*Les Francas situent la formation comme un moyen essentiel pour une éducation et une action éducative de qualité. En effet, ils considèrent que former les cadres de l'action éducative est une garantie essentielle pour la sécurité morale, affective et physique des enfants et des adolescents, mais aussi un gage de réussite, scolaire, éducative et sociale. Par ailleurs, les Francas pensent l'éducation comme un processus relevant de multiples influences où le développement de l'individu et de l'être social sont d'égale importance et indissociables. Les initiatives conduites doivent concourir tant au développement de ces deux dimensions de la personne qu'à saisir l'ensemble des influences en présence sur un territoire pour construire une action éducative cohérente en direction des enfants et des adolescents.*

« Les Francas, [...] ont formulé une proposition de formation visant à consolider les pratiques quotidiennes des animateurs tout en contribuant à valoriser leur travail et à impulser une dynamique d'amélioration qualitative. »



© Photo: d'abo

Pour ces deux raisons, les Francas se proposent de former les acteurs éducatifs quand le ministre de l'Éducation nationale lance l'accompagnement éducatif. Car si on peut considérer que les finalités poursuivies au travers de ce nouveau dispositif ne sont pas nouvelles, pour autant les conditions de sa mise en œuvre appellent à un renouvellement des pratiques et à une gestion des complémentarités des acteurs éducatifs. Nous devons arriver à développer de véritables projets qui génèrent une complémentarité des influences éducatives. Ceci suppose une capacité à bien lire les influences existant dans l'environnement des enfants et des adolescents, pour construire des actions éducatives agissant en complémentarité de ces dernières et permettant d'agir dans le sens des objectifs éducatifs choisis. Pour cela, il faut créer les conditions d'une collaboration active entre les différents acteurs d'un territoire d'intervention.

Les Francas vont prendre diverses initiatives pour accompagner les différents intervenants dans l'élaboration de projet d'accompagnement éducatif. Ces initiatives viseront l'acquisition de compétences dans des domaines variés : de l'observation des conditions de vie des enfants et de leurs besoins à la définition de projet concerté ; de la connaissance d'un territoire d'intervention à la connaissance des publics et des différents acteurs et institutions éducatives ; de la formation à des compétences spécifiques au regard de ses missions à une capacité à agir dans le cadre d'une action interdisciplinaire ; d'une réflexion toujours accrue sur l'articulation Éducation / justice sociale à une connaissance toujours plus précise des coéducateurs entre eux.

Nous vous présentons ci-après, trois initiatives allant dans ce sens.

## Vers un Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur péri et extra-scolaire »

Les besoins d'accueil et de garde avant, après l'école et pendant la pause méridienne, se sont considérablement développés ces dernières années dans un contexte de généralisation du travail féminin, d'accroissement du nombre de familles monoparentales, d'augmentation des distances entre lieux d'habitation et de travail, et de développement des dispositifs d'aide sur ces temps d'accueil de proximité. Compte tenu des annonces gouvernementales concernant les accueils après l'école, on peut déjà prévoir une évolution du volume de cette activité.

Ces accueils se sont développés dans la proximité de l'école, le plus souvent dans l'enceinte des établissements scolaires. Ils constituent un gisement d'emplois très important.

Ils sont à ce jour majoritairement encadrés par des personnels agissant à titre permanent, mais ne détenant le plus souvent que le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Les Francas considèrent que ce diplôme n'est pas totalement adapté pour assumer la mission d'animateur péri et extra-scolaire à titre permanent. Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) quant à lui, est conçu pour exercer des fonctions de conception et de coordination et vise à développer des compétences non indispensables pour l'emploi occupé. Par ailleurs, compte tenu des caractéristiques horaires de ces emplois, ces diplômes représentent un volume de formation disproportionné.

En réaffirmant les enjeux éducatifs de ces temps de loisirs courts inscrits dans la complémentarité de l'école, les Francas, en relation avec les employeurs associatifs fédérés, ont formulé une proposition de formation visant à consolider les pratiques quotidiennes des animateurs tout en contribuant à valoriser leur travail et impulser une dynamique d'amélioration qualitative.

### Répondre à des besoins

Ce projet soutenu par Uniformisation et validé par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation, a débouché sur une formation expérimentale permettant de préfigurer un CQP 1<sup>er</sup> degré. Deux cursus de 252 heures conduits par les Francas ont débuté fin 2008 en Aquitaine et Poitou-Charentes. Ils comportaient trois modules : s'impliquer dans le fonctionnement de la structure employeur, concevoir un projet d'activité, conduire des temps d'animation péri et extra-scolaires en direction des enfants et des adolescents. Ces sessions sont maintenant terminées et le bilan est extrêmement positif.

Cette nouvelle formation contribuera à faire émerger des parcours professionnels adaptés au secteur de l'animation et aux personnes qui s'y investissent. Elle favorisera ainsi le développement de la qualité des accueils éducatifs. Il conviendra d'avoir une réflexion et un cadre de proposition destinés aux personnels relevant de la fonction publique territoriale occupant des fonctions identiques.

● Patricia Langoutte

Déléguée nationale chargée de la région Poitou-Charentes  
francas.poitou.charentes@wanadoo.fr



## Quelle formation des animateurs professionnels sur les enjeux de la complémentarité, la connaissance de l'école et l'accompagnement éducatif ?

Ouvrir à améliorer la qualité de l'action éducatrice, dans tous les temps de vie des enfants et des adolescents, c'est s'associer, agir en cohérence et en continuité avec tous les acteurs.

Les professionnels de l'animation, par la cohérence des offres qu'ils proposent, contribuent à la réussite éducative de tous.

Renouer des relations, ou les renforcer, avec les équipes enseignantes des écoles, collèges et lycées, ce n'est pas empiéter sur le métier d'enseignant, c'est mettre en place des situations au cours desquelles les enfants, les jeunes, pourront réinvestir leurs connaissances et développer leurs compétences.

S'initier aux « langages » propres à l'Éducation nationale, comme faire partager les « codes » de l'animation... ce sont autant de liens à construire entre ces deux acteurs éducatifs.

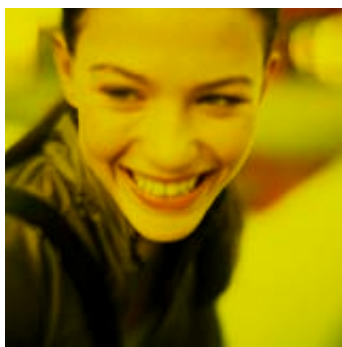
Proposer des formations aux animateurs professionnels, implique de renforcer la connaissance de l'école dans :

- Les domaines de compétences : commune et écoles maternelles et élémentaires ; conseil général et collège ; conseil régional et lycée.
- Les fonctions et responsabilités, directeur et conseil d'école, principal de collège et proviseur de lycée, équipes de vie scolaire (CPE et assistant d'éducation...), conseil d'administration, foyer socioéducatif.
- Les dispositifs déjà anciens (contrat éducatif local, programme de réussite éducative ou accompagnement à la scolarité...), et ceux plus récents (projet éducatif local, classes à projet artistique ou culturel, itinéraire de découverte, classes et ateliers relais).

Le dispositif Accompagnement Éducatif, appliqué depuis deux ans dans l'éducation prioritaire et au collège, s'exerce dans quatre domaines : « l'aide aux devoirs et aux leçons, la pratique sportive, la pratique artistique et culturelle ainsi que, pour les collégiens, la pratique orale de l'anglais (...). Il favorise les partenariats (...) spécifiquement avec les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public... » (extrait de la circulaire de rentrée 2009).

Au-delà du dispositif, nous avons toujours défendu la nécessité d'un accompagnement éducatif. Ce cadre doit nous offrir une « porte ouverte » pour travailler avec les enseignants, autour d'équipes pédagogiques élargies et développer, autour du « Socle commun » des programmes, les compétences, dont certaines nous sont très familières et depuis longtemps : compétences sociales et civiques, culture humaniste, autonomie et esprit d'initiative, mathématiques, sciences et technologies, techniques de l'information et des communications, maîtrise de la langue française et d'une langue vivante étrangère.

● Gilles Piron  
gpiron@francas-pdl.asso.fr



© PhotoAlto



© PhotoAlto

« Renouer des relations, ou les renforcer, avec les équipes enseignantes des écoles, collèges et lycées, ce n'est pas empiéter sur le métier d'enseignant, c'est mettre en place des situations au cours desquelles, les enfants, les jeunes, pourront réinvestir leurs connaissances et développer leurs compétences. »



© PhotoAlto

## Contribuer ainsi à une complémentarité de l'action éducatrice

Les Francas ont depuis toujours milité pour une prise en compte globale de l'enfant. L'éducation doit être pensée en terme de coéducation c'est-à-dire, selon Pierre de Rosa, « la coopération voulue des différents acteurs de l'Éducation ». C'est pourquoi lors de leurs interventions à l'IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), les Francas en Bourgogne ont souhaité s'adresser aux enseignants stagiaires, en tant que futurs coéducateurs d'un territoire donné. Au-delà d'une seule présentation des Francas, de leur projet, de leurs actions, nos interventions devaient permettre aux futurs enseignants une réflexion sur leur pratique et leur environnement professionnel.

Nous nous sommes donc attachés à construire avec eux des grilles de lecture, d'analyse de leur territoire d'action, c'est-à-dire du territoire de vie des enfants qu'ils accueillent en classe et de la communauté éducative présente :

- Quelle est l'identité de ce territoire, en terme de données historiques, géographiques, économiques, sociales, culturelles... ? Quelles influences peuvent avoir ces données sur ma pratique d'enseignant ?
- Qui sont les autres acteurs éducatifs du territoire ? Sur quel temps de l'enfant agissent-ils, quelles sont leurs pratiques, quels sont les liens à l'école ?
- Quelle est la politique éducative de territoire, existe-t-il un projet éducatif local ? Quelle est ma place d'enseignant dans ce projet ?

La mise en place de réelle action de coéducation sous-entend des idées communes sur l'éducation et ses finalités. C'est pourquoi la connaissance du territoire, de ses acteurs éducatifs, de son « système éducatif local », est la première marche, pour que les enseignants puissent agir comme des coéducateurs indispensables du projet d'éducation du territoire.

Lorsqu'un enseignant est nommé, l'institution va définir son poste, par son rattachement à une académie, une circonscription, un établissement scolaire, un niveau d'enseignement, ce qui va déterminer le programme des enseignements qu'il transmettra à ses élèves. Ce cadre institutionnel est bien sûr indispensable, cependant il n'est pas suffisant. Pour prendre en compte, au-delà des élèves, les enfants qu'il accueille dans sa classe, l'enseignant doit connaître d'une part les pratiques et les conditions de vie des enfants qu'il accueille et d'autre part les actions éducatives existantes en-dehors du temps scolaire et leur mode d'organisation. Ceci lui permettra d'identifier les éléments structurants de l'environnement, éléments sur lesquels il pourra ancrer sa pratique de coéducateur, et s'inscrire dans une dynamique de partenariat avec les autres intervenants : animateurs, associations, service municipaux, services culturels..., et contribuer ainsi à une complémentarité de l'action éducatrice.

● Laurence Lardet  
lau.lardet.francas@wanadoo.fr

## Des clubs ados au collège !

*Les clubs ados des Francas du Territoire de Belfort accueillent des jeunes de 12 à 16 ans, dans différents quartiers des villes de Belfort et de Delle. Cette tranche d'âge a été ciblée, car la période pubertaire et préadolescente est déterminante dans le processus d'autonomisation de l'individu. C'est une étape de construction entre le centre de loisir et l'entrée dans les études ou la vie active.*

La nécessité de séparer les accueils en fonction des âges est essentielle. Les adolescents requièrent des locaux particuliers car d'une part, les besoins des plus âgés ne relèvent pas toujours de la compétence des centres de loisirs, et d'autre part, si les plus jeunes ne trouvent pas leur place, ils désertent tout accueil collectif.

Les clubs ados agissent en lien avec le projet éducatif de l'organisateur. Nous avons élaboré un projet de structure qui détermine les grands axes de travail à moyen terme, en tenant compte des éléments de la politique de la ville, de la réalité des quartiers d'implantation, et des besoins et attentes des jeunes et de leurs familles. Un accent particulier est mis sur la relation avec les centres de loisirs primaires afin de ne pas rompre le lien avec les familles et de faciliter le passage du centre de loisirs au club ados.

Comme tout accueil collectif de mineurs, les clubs ados ont un projet pédagogique qui définit à chaque moment les objectifs et les actions conduites. Sont visés en priorité la découverte de territoires, la rencontre des autres, l'apprentissage et l'entraînement à la responsabilité, l'exercice de la citoyenneté, la pratique culturelle.

### Adolescent et collégien à la fois

La recherche d'unité d'intervention en direction du public adolescent est indispensable. Nous avons donc développé les liens avec les collèves en nous appuyant sur des dispositifs existants : école ouverte, semaine d'éducation contre le racisme, accompagnement de classes sportives, atelier relais, formation des délégués d'élèves.

Un club ados est né au collège Simone-Signoret à Belfort en 1995. Durant le temps scolaire il fonctionne comme foyer socioéducatif. Le soir ou pendant les vacances, il est ouvert en accueil de loisirs pour les 12-16 ans. En lien avec l'administration et l'équipe enseignante, l'animatrice responsable intervient, dans le cadre scolaire, dans des projets sportifs ou interdisciplinaires, sert parfois d'interface avec les parents, participe au conseil d'administration de l'établissement...

« Le collège est d'abord un outil d'enseignement, mais pas seulement. Il doit aussi être un outil d'éducation ouvert sur son territoire » explique la principale, Madame Mazzia. La fonction socioéducatif, intégrée dans le collège et en lien avec l'espace public, permet de donner sens et contenu au concept d'accompagnement éducatif. Les projets du club ados et de l'établissement ont été croisés pour trouver la cohérence nécessaire entre ces deux entités éducatives complémentaires qui œuvrent sur un même territoire et avec les mêmes jeunes.

● **Jean-François Chipaux**

Délégué national chargé de la région Franche-Comté  
jchipaux@francas.asso.fr

Application concrète d'une démarche de projet, l'ATEC est au service des initiatives de jeunes et aide à l'épanouissement physique et intellectuel de chaque membre. Elle conduit le groupe à se fixer des objectifs et à déterminer des moyens pour y parvenir, vivre le projet, l'évaluer et le réajuster. Comme toute association, elle tient son assemblée générale et élit son président, son trésorier et son secrétaire.

L'ATEC favorise le développement de compétences transversales (autonomie, responsabilisation, capacité à vivre ensemble, organisation collective...) et permet l'approfondissement des connaissances scolaires par leur application concrète. La participation est au cœur du projet. L'accompagnateur est là pour conseiller, soutenir, informer, impulser... mais nullement pour faire à leur place. C'est enfin un espace de découverte de son environnement, de l'organisation associative et démocratique, du monde et de la solidarité.

### Se positionner dans la société

L'ATEC est importante dans le développement de l'engagement citoyen des jeunes et dans leur choix d'orientation professionnelle. Assumer des responsabilités au sein de l'ATEC c'est aussi travailler sa confiance en soi. La conception même de l'outil et l'accompagnement de l'adulte lui donnent un cadre sécurisant, favorisant la prise d'initiative et l'expérimentation.

## Des associations pour les jeunes

*L'association départementale des Francas de Dordogne accompagne depuis plusieurs années les Associations Temporaires d'Enfants Citoyens (ATEC). Cet outil permet aux enfants et adolescents de se constituer en association pour réaliser leur projet citoyen. Accompagnés d'un adulte référent, ils assument les fonctions et l'organisation de l'association.*

Au-delà des compétences transversales, l'ATEC permet une confrontation à la réalité. L'ATEC H2 Eau Casamance à Bergerac peut en témoigner. Aidés par un de leurs professeurs, certains élèves de première Bac Pro Industrie des procédés, en lycée d'enseignement professionnel, construisent une mini-station mobile de potabilisation d'eau fonctionnant à partir d'énergies éolienne et solaire. Le but est d'installer l'engin dans un village du Sénégal avec lequel ils sont en contact. Au travers de l'ATEC et par la réalisation de ce projet, ils appliquent les savoirs scolaires en cours d'acquisition.

S'impliquer dans une ATEC c'est aussi apprendre à gérer un budget, donc se familiariser avec le calcul, l'économie. C'est également travailler le français, l'écrit et l'expression orale : organiser un document, trouver les arguments, soigner l'orthographe... puis le présenter, le défendre, face à un partenaire financier, technique, ou journalistique. En fonction du projet, d'autres compétences comme les connaissances linguistiques peuvent être mobilisées.

L'ATEC présente incontestablement des atouts éducatifs complémentaires aux apprentissages scolaires et trouve toute sa place dans l'accompagnement éducatif.

● **Cathia Barrière**, cathiabARRIERE@orange.fr  
**Lydie Gadioux**, lydiegadioux@perigord.tm.fr



# La recette du « Chantier de jeunes bénévoles »

*Dany Boidé travaille à l'office socioéducatif de Nalliers, situé dans le sud de la Vendée. Depuis plusieurs années, il met en place avec les jeunes des chantiers estivaux. Le but est non seulement de les sensibiliser au patrimoine, de leur faire vivre une expérience intergénérationnelle, mais aussi de leur faire connaître la vie en collectivité, avec tout ce que cela implique en terme de respect, d'ouverture, de motivation et d'implication. Il présente ici la méthode qu'il applique... sous forme de fiche de cuisine.*

## Bienfaits attendus

- Cette opération amène les adolescents à :
- analyser, définir et préparer un projet
  - se donner les moyens de le mener à bien (choix du site, des travaux possibles, des matériaux, conseils et éventuellement autorisations nécessaires)
  - respecter les autres (vie de groupe, en camp, menus, cuisine, travail, loisirs...)
  - respecter les engagements pris (envers les propriétaires du site...)
  - respecter les consignes et conseils des bénévoles. La différence de génération engendre des prétentions variables : le travail bien fait, mené à son terme, le nettoyage et le rangement des outils, le respect des horaires... autant de valeurs que parents et éducateurs semblent avoir beaucoup de mal à inculquer aux jeunes depuis quelques années...

Avant de servir, arroser copieusement d'exigences et de rigueur. Certains adolescents découvriront ces saveurs oubliées avec étonnement, ravissement et n'hésiteront pas à en redemander.

**N.B. :** Ne pas oublier de déclarer en amont, la tenue du camp à la direction départementale de la Jeunesse et de des Sports de son département, en respectant les délais !

● **Dany Boidé**  
ad.boide@wanadoo.fr



© D. Boidé

**T**emps de préparation : Environ 3 mois  
**Durée du Chantier :** 15 jours minimum, la moitié du temps étant consacrée aux travaux, et l'autre moitié aux temps de loisirs

**Difficulté :** Pour amateurs avertis et professionnels

### Pour réaliser le chantier, se procurer :

- 15 à 20 adolescents de 14 à 17 ans.
- Un directeur et quelques animateurs, choisis, de préférence, en fonction de leur expérience des camps d'adolescents.
- Quelques retraités bénévoles susceptibles d'encadrer les travaux de restauration.
- Des toiles de tentes que vous installerez à proximité du site élu du chantier

Avant de se lancer, définir un bon prétexte patrimonial ou environnemental ; par exemple, il peut s'agir d'un moulin à vent et de son fournil, ayant besoin d'être restaurés.

Requérir auprès de Jeunesse et Sports un dossier de demande de subvention, et faire de même avec le conseil général, le conseil régional, et la commune accueillant le chantier. Ne pas oublier de solliciter d'éventuels sponsors car cette recette est relativement onéreuse.



© D. Boidé





© D. Boidé

Les Francas

## Les Francas : passé, présent, futur

**À** l'occasion du forum « Éduquer pour demain », en juin 2008 à Tours, les Francas ont édité trois ouvrages sur leur histoire. Ils sont regroupés dans un coffret intitulé *Les Francas D'hier à demain...*

Dans les deux premiers tomes, l'auteur, Pierre de Rosa, revient sur les premières soixante années d'existence du Mouvement ; de sa naissance au Congrès de Nantes de 2004. La particularité de ces livres est la mise en parallèle continue entre la situation mondiale de l'époque abordée, et celle du développement des Francas.



Si durant les trente premières années de leur existence, les Francas et Franches Camarades ne disposaient d'aucune référence fondamentale écrite qui ait été collectivement choisie, ce ne fut pas le cas des trente suivantes. Après avoir longuement débattu, les pionniers et militants ont édicté les valeurs, les principes et les orientations sur lesquels se fondent leurs actions. C'est ce corps de références communes à tous les adhérents individuels et collectifs qui sous-tend l'activité quotidienne des Francas.



Dans le troisième tome, des personnes ayant fréquenté le Mouvement parlent de leur engagement, de leur vision, et des valeurs qui y sont prônées...



En décembre 2008, une journée de colloque a été organisée avec le Pôle des archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) sur le rôle des Francas dans les écoles ouvertes à l'éducation globale. Divers témoins ont rappelé ce qu'étaient ces écoles, leurs avantages et inconvénients, et ce qu'elles ont apporté aux enfants. À cette occasion, le coffret *Les Francas D'hier à demain...* a été présenté à la presse et lancé de façon officielle.

## → Pour un accompagnement éducatif réussi...

**P**our les éducateurs que nous sommes, il existe un nombre important d'outils et de ressources disponibles pour aider à l'organisation d'actions relatives à l'accompagnement éducatif. Sur Internet par exemple, citons l'académie d'Aix-Marseille qui expose un tableau synthétique des dispositifs d'accompagnement scolaire (pour qui, comment, pourquoi...). Sur le site de l'académie de Créteil, on peut trouver une fiche sur les pratiques artistiques et culturelles, qui définit les objectifs et les moyens nécessaires à la mise en place de ces activités. Quant à l'académie de Limoges, elle met à disposition un document sur l'aide aux devoirs.

Pour ce qui est des ouvrages, celui du Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Bretagne intitulé *L'accompagnement éducatif : guide collège* propose trois angles d'approche de l'accompagnement éducatif : ses origines, ses principes, ses articulations avec les autres dispositifs en vigueur ; des indications pour la mise en œuvre de projets dans les collèges, illustrées d'exemples pédagogiques ; des documents de références (textes réglementaires, modèles de convention, fiches-projets...). ●

## → Congrès de Bordeaux 24 au 27 octobre 2009

**T**andis que le texte du congrès se construit peu à peu par la consultation des militants lors des congrès départementaux, l'organisation des quatre jours d'octobre se précise. Les congressistes seront accueillis à la Cité mondiale, où ils pourront partager différents temps, entre travail et détente.

Quatre conférences sont prévues :

- « Une démocratie fondée sur le respect et la mise en œuvre des Droits de l'Homme » avec Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des Droits de l'Homme
- « Une économie au service de l'humain » sera présentée par Sandra Moatti, rédactrice en chef adjointe d'*Alternatives économiques*
- Jean-Claude Guillebaud, essayiste et écrivain, nous parlera d'« Une Société tournée vers l'avenir et porteuse de progrès pour tous les hommes »
- enfin, Philippe Meirieu, professeur des universités en sciences de l'éducation, devrait nous rappeler pourquoi et en quoi une société doit considérer « L'éducation comme moteur de développement et de progrès humain ».

Le forum des pratiques pédagogiques donnera à voir des initiatives aquitaines et nationales, sur six thèmes : patrimoine et urbanisme, média/cinéma, arts plastiques et graphiques, spectacle vivant, environnement/nature, sciences et techniques. En guise d'exemples : Festival des Francas Folies (en Gironde), Cinéma plein mon cartable (dans les Landes), Self bio en centre de loisirs (en Dordogne), Boost'Air (en Loire-Atlantique), Art et quartier At'Home (Nièvre)...

Mais le congrès de Bordeaux c'est aussi des « off » : cursus de formation, séminaire international, animations grand public sur les quais, stands de présentation de nos partenaires, etc.

De quoi permettre à chacun de partager ses savoirs, de confronter ses idées, mais aussi de s'amuser ! ●

L'avenir



**grandir! loisirs éducatifs & territoires – la lettre des organisateurs** – n° 17 – Juillet/septembre 2009 – Trimestriel – ISSN : 1779-1898 – Directeur de la publication : Philippe Deplanque – Responsable de la lettre : Didier Jacquemain (djacquemain@francas.asso.fr) – Animatrice de la rédaction : Nadia Astruc (nastruc@francas.asso.fr) –

**Ont contribué à ce numéro :** Nadia Astruc, Cathia Barrière, Dany Boidé, Michel Cassé, Jean-François Chipaux, Farid Elferguigui, Alain Favier, Lydie Gadioux, David Hernandez, Didier Jacquemain, Patricia Langoutte, Laurence Lardet, Sabine Lavoipierre, Anne-Lyse Piron, Gilles Piron, Cécile Ponsot, Hervé Prévost, Sylvie Touchard – **Conception/réalisation :** Chromatiques – 47/49, avenue du Dr-Netter – 75012 Paris – Tél. : 01 43 45 45 10 – **Impression :** Paton Imprimeur – 71, av. du Maréchal Leclerc – 10120 St-André-les-Vergers – **Les Francas :** 10-14, rue Tolain – 75980 Paris Cedex 20 – Tél : 01 44 64 21 53 – Fax : 01 44 64 21 11 – **www.francas.asso.fr** – N°ISSN : 1779-1898

les francas

L'éducation en mouvement!